

V. Recommandations pour le Partenariat euro-méditerranéen

Ce rapport recommande l'adoption de 3 initiatives. Mais il souligne avant la nécessité urgente de repenser certaines questions fondamentales et d'affronter ce qui semble être devenu « la sagesse conventionnelle ». Par conséquent, ce qui suit, est une exhortation aux décideurs publics de tirer les justes leçons des conflits et des crises actuelles.

Viser juste : la clé est la différenciation. La thèse culturaliste ou celle du « choc des civilisations », la division du monde en blocs religieux ou civilisationnels homogènes et distincts qui doivent soit coopérer soit s'affronter, s'est avérée par trop simpliste et tout simplement erronée. Tout comme le marxisme globalisant de la période de la guerre froide qui expliquait tout en termes de « conflit de classes » et de « structure », le « choc des civilisations » constitue un objet construit qui obscurcit plus qu'il n'illumine les réalités diverses et complexes. Afin d'acquérir une réelle compréhension de conflits spécifiques et de distinguer entre différents types de conflits, il est nécessaire d'adopter une analyse plus nuancée – au cas par cas – à propos des différents facteurs politiques et sociaux qui alimentent les conflits dans un contexte donné.

Viser juste : activer le cadre institutionnel. Comme la crise l'a montré, le PEM pourrait constituer le cadre adéquat pour régler des crises de ce type. Mais pour ce faire, il devrait mettre l'accent sur les dimensions politique, diplomatique et sociale de la crise et ne devrait pas tomber dans le piège de l'adoption de la perspective du « choc des civilisations ». Il s'agit d'une perspective qui paralyse les acteurs politiques, au lieu de leur permettre d'adopter des initiatives spécifiques au cas par cas afin de résoudre des problèmes spécifiques au cas par cas. Il est à noter après tout qu'un cadre tel que le PEM ne pourrait évidemment pas « résoudre » un « choc des civilisations » titanesque – mais atténuer, par exemple, des tensions entre une institution religieuse officielle en Égypte et des diplomates danois ou entre une communauté marocaine immigrée et, disons, un parti politique européen. L'une des leçons tirées de la crise par le gouvernement danois est, notamment, celle de la nécessité de prendre les initiatives diplomatiques au sérieux et de les mettre en œuvre au plus tôt. Le PEM devrait développer un cadre dynamique – caractérisé par un discours pragmatique – pour gérer ce type de tensions et de crises très tôt après leur émergence.

Viser juste : poser les bonnes questions. Poser les bonnes questions signifie identifier clairement les objectifs et définir, par la suite, les actions qui pourront être engagées pour réaliser ces objectifs. Le discours pragmatique constitue le meilleur moyen pour déterminer les initiatives à mettre en œuvre. Il faut donc trouver le juste équilibre entre l'échec (« clash » et « relativisme normatif ») et les ambitions utopiques (l'harmonie absolue entre traditions et pratiques culturelles). Ceci implique l'« inclusion dans la diversité » et l'« hospitalité ». Ces deux termes rappellent la nécessité de repenser les concepts, trop imprégnés par la sagesse conventionnelle.

- ***La liberté ne résulte pas du dialogue culturel ou civilisationnel mais des politiques de réforme et de démocratisation.*** La tradition est le contexte ; les institutions politiques, les moyens ; et la liberté et l'épanouissement individuels, la finalité. L'histoire a témoigné de la réussite du modèle démocratique, qui constitue un système d'alternance pacifique du pouvoir – au sein d'un État de droit, soit d'un système basé sur la loi et non sur l'arbitraire. Cet objectif ne peut pas être assimilé à « civilisation » ou « culture » ou toute autre question spécifique. L'enjeu consiste à déterminer une élite et un système de gouvernance, dont les modalités seront définies dans chaque pays conformément aux coutumes locales, mais respectant les principes acceptés universellement de la déclaration des droits de l'homme et des divers instruments adoptés par les Nations unies.
- ***La diversité culturelle n'équivaut pas au relativisme normatif et les droits humains sont, effectivement, « humains ».*** L'un des accomplissements majeurs du dernier quart de siècle – à savoir, les avancées de l'agenda global à pas de géants en matière de droits de l'homme dans les années 1990 dans toutes les parties du monde développé et en voie de développement – est menacé aujourd'hui par le discours « civilisationnel » et sécuritaire. Il existe cependant un consensus sur les droits humains fondamentaux que le PEM devrait tenter de renforcer et élargir à de nouveaux domaines, notamment aux droits de la femme, aux minorités et aux communautés immigrées, tout en œuvrant à l'éradication du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance.
- ***Les conflits ne sont pas tous des problèmes sécuritaires.*** En cette époque de « guerre mondiale contre la terreur », il est nécessaire de repenser la tendance à considérer tout conflit social et politique comme un problème sécuritaire. Un certain degré de tension et de conflit constitue une composante naturelle de la vie politique et sociale – et la perspective d'une harmonie et d'une paix totales, une illusion ; la militarisation et la « logique de guerre » ne sauraient pas être les seuls moyens déployés pour gérer les tensions et les conflits qui émergent.
- ***Tous les musulmans ne sont pas islamistes, tous les islamistes ne sont pas radicaux et tous les radicaux ne sont pas terroristes.*** Il n'est pas possible d'englober des réalités complexes et hétérogènes en une seule entité uniforme qui serait « l'ennemie de l'Occident ». Seule une infime minorité perçoit l'« Occident » – formant un bloc homogène – comme un ennemi ; les autres acteurs politiques et sociaux ont des agendas domestiques spécifiques moins orientés sur une quelconque inimitié envers l'Europe que sur le traitement des questions politiques et du développement que les États post-indépendance ont échoué à résoudre jusqu'à présent.
- ***La liberté d'expression est l'instrument clé de la lutte contre l'intolérance.*** La liberté d'expression est une composante clé de la promotion de la liberté et du pluralisme de tout processus de réforme

démocratique. Seule l'existence d'une presse libre contribue effectivement à une meilleure connaissance mutuelle et à la lutte contre les stéréotypes, y compris ceux à caractère religieux. La « crise des caricatures » rappelle la nécessité de défendre la liberté d'expression, non seulement vis-à-vis de l'intolérance religieuse mais aussi de la manipulation politique des courants extrémistes et des gouvernements.

- **La liberté d'expression se distingue du discours de la haine.** Les libertés de la presse ne devraient pas être confondues avec l'acceptation du discours de la haine. Divers pays – et notamment ceux qui ont rencontré des problèmes dans le passé relatifs au discours de la haine et de la promotion étatique du racisme – sont dotés de lois contre le discours de la haine. La liberté de la presse est une condition à l'épanouissement de la société civile et à la réduction du pouvoir étatique démesuré par les individus. En effet, c'est à la société et non à l'État de déterminer ce dont nous avons le droit de dire ou non. La solution à l'intolérance et au racisme ne réside pas dans le musèlement de la presse, mais dans la sensibilisation et la conscientisation culturelles des acteurs médiatiques. Ceci impliquerait nécessairement davantage d'ouverture.
- **Le refus des stéréotypes devrait constituer une priorité majeure.** Le danger de concevoir les questions politiques en termes stéréotypés, qui constituent un peu plus que des caricatures de la réalité, est pratiquement universel. Or ce phénomène constitue l'obstacle principal tant au débat qu'à la compréhension et, par conséquent, à l'élaboration de politiques efficaces. L'un des pires aspects de ce phénomène tient au fait qu'il impute toujours la faute à « l'Autre » et jamais à soi-même. Toutefois, son pire effet malin tient à l'incapacité du sujet à se rendre compte de ses propres préjugés. Il est extrêmement important que tous les commentateurs et analystes qui contribuent à influencer les politiques générales soient conscients de cette tendance et puissent la détecter chez leurs protagonistes. En effet, sans l'éradication des stéréotypes, il y a peu d'espoir que les politiques générales du PEM aboutissent à des résultats positifs et souhaitables.
- **L'initiative de l'alliance des civilisations devrait évoluer vers une alliance globale pour « l'inclusion dans la diversité ».** Elle ne pourra néanmoins réaliser cet objectif que si elle est prête à remettre en cause la notion de « civilisation » en tant qu'acteur. Elle devrait également rejeter la notion des opposés qui s'opposent « l'Orient » et « l'Occident », « Nord » et « Sud », et donner la primauté aux valeurs de l'interaction intra-culturelle et de la fusion. L'Union européenne et les pays Euromed devraient promouvoir des activités dans le cadre de l'Alliance, en vue d'encourager l'inclusion dans la diversité, ainsi que la coopération dans les domaines culturel et artistique.

À la lumière de ces défis, ce rapport recommande quatre initiatives que le PEM devrait entreprendre pour promouvoir « l'inclusion dans la diversité », à savoir :

1. Une initiative contre l'intolérance et la xénophobie. La lutte contre la discrimination et la xénophobie devrait devenir un objectif ministériel prioritaire en 2007. L'un des objectifs devrait être l'établissement d'un *Conseil Euromed contre la discrimination et le racisme*, qui pourrait mettre en œuvre un certain nombre de mesures telles que (a) disséminer l'information sur les instruments légaux auxquels les individus peuvent recourir pour poursuivre les responsables de discrimination, de racisme ou d'autres formes illégales d'intolérance ; (b) promouvoir la ratification de tous les traités des droits de l'homme, et notamment ceux liés au racisme, à la xénophobie et à la discrimination ; (3) impliquer plus directement les communautés immigrées dans le processus politique du PEM. Le PEM devrait en outre disposer de sa propre base de données sur le racisme et la discrimination dans la région euro-méditerranéenne, et créer à cette fin l'*Observatoire Euromed sur l'Intolérance et le Racisme*, en collaboration avec les initiatives anti-racisme de l'Union européenne et les institutions anti-racisme dans le sud de la Méditerranée. Ceci permettrait aux citoyens de part et d'autre de la Méditerranée d'avoir accès à l'information sur les moyens de défendre leurs droits et de resserrer les liens avec d'autres acteurs de la société civile dans la région euro-méditerranéenne.

2. Une Charte PEM des droits des migrants. Le PEM devrait promouvoir la protection des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des travailleurs immigrés ainsi que de leurs familles. Les États européens devraient oeuvrer pour la ratification de cet important instrument, ainsi que celle des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Conseil de l'Europe (COE). L'engagement vis-à-vis de la tolérance au niveau domestique implique la promotion des droits des minorités et la mise en œuvre effective de l'égalité entre toutes les communautés, et notamment en ce qui concerne leur participation politique.

3. Un programme commun pour combler le fossé de la connaissance. Le PEM devrait promouvoir un très vaste programme pour promouvoir une connaissance commune sur les réalités politiques, historiques, culturelles, et sociales de la région euro-méditerranéenne, en utilisant les plus récentes technologies d'information disponibles. Ce programme devrait financer l'introduction à l'accès à la technologie de l'information, aussi bien en termes de formation que d'équipement. Il devrait également soutenir la traduction à une grande échelle d'information pertinente de et vers l'Arabe, qui devrait être une langue obligatoire dans toutes les initiatives financées par l'Union. Il devrait également financer un accès généralisé peu coûteux aux principales publications des différents pays de la région et renforcer les initiatives médiatiques.

4. Une réorientation des objectifs de la Fondation Anna Lindh vers la promotion du pluralisme culturel et de la liberté intellectuelle. La Fondation Anna Lindh devrait se concentrer sur les activités qui promeuvent le pluralisme culturel et la compréhension mutuelle entre les peuples de la Méditerranée et de l'Europe. La promotion d'activités artistiques et littéraires ainsi que la défense de la liberté d'expression et des libertés artistiques devraient être au centre de toute initiative qui promeut le pluralisme culturel et la coopération. La production artistique de la région

euro-méditerranéenne devrait faire aussi l'objet de divulgation. Il faudrait financer la coopération entre les acteurs culturels d'un large spectre de domaines artistiques. La Fondation ne devrait pas tenter de jouer le rôle d'une plateforme de la société civile (il existe d'autres organisations qui ont ce rôle), mais plutôt se consacrer aux activités d'ordre intellectuel et artistique, de part et d'autre de la Méditerranée.

Repères chronologiques

30 septembre 2005. Copenhague, Danemark. Le quotidien danois *Jyllands-Posten* publie douze caricatures du prophète Mahomet sous le titre *Les visages de Mahomet*.

19 octobre 2005. Copenhague, Danemark. Onze ambassadeurs de pays musulmans demandent à rencontrer le premier ministre du Danemark, Anders Fogh Rasmussen et exigent qu'il intervienne contre le *Jyllands-Posten* et d'autres médias danois qui ont offensé l'Islam. Le Premier ministre refuse cette entrevue alléguant que le gouvernement n'a pas d'influence sur la liberté de la presse.

7 novembre, 9 décembre 2005. Élections législatives en Égypte.

8 décembre 2005. La Mecque, Arabie Saoudite. Le Sommet islamique évoque le sujet des caricatures.

29 décembre 2005. Le Caire, Égypte. Les ministres des affaires étrangères arabes, réunis au siège de la Ligue arabe « rejettent et condamnent cette atteinte qui va à l'encontre de la sainteté des religions, des prophètes et des valeurs nobles de l'Islam ».

10 janvier 2006. Oslo, Norvège. Le magazine norvégien *Magazinet* publie les 12 caricatures.

25 janvier 2006. Le Hamas remporte les élections législatives en Palestine.

2 février 2006. Gaza, Palestine. Une dizaine d'hommes armés encerclent les locaux de l'Union Européenne

4 février 2006. Damas, Syrie. Les ambassades de Norvège et du Danemark sont incendiées.

5 février 2006. Beyrouth, Liban. Des manifestants incendient le consulat du Danemark dans le quartier chrétien d'Achrafiyeh et lapident deux églises et des commerces.

6 février 2006. Téhéran, Iran. Des centaines de manifestants lancent des cocktails Molotov contre l'enceinte de l'ambassade du Danemark.

9 février 2006. Copenhague, Danemark. *Jyllands-Posten* publie sur son site Internet la « nouvelle version » en langue arabe de sa lettre d'excuses aux musulmans. Les excuses sont plus claires et plus directes que celles de la version du 30 janvier.